



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17693>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-17693**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Sassenage

Correspondant : VENDRA Michel

Adresse : Place de la Libération, B.P. 31 38360 Sassenage

Coordonnées :

Téléphone : 0476274863

Télécopieur : 0476535217

Courriel : marches-publics@sassenage.fr

Adresse internet : <http://www.sassenage.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : SERVICE DE GESTION DES ENCARTS PUBLICITAIRES DU MAGAZINE MUNICIPAL

Lieu d'exécution : Place de la Libération, 38360 Sassenage

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La Ville de Sassenage confie de façon exclusive, pendant la durée du marché, au titulaire, le démarchage publicitaire et la réalisation des annonces paraissant dans le Sassenage Magazine. Le journal municipal « Sassenage Magazine » est édité 11 fois par an (1 numéro par mois, sauf en juillet/août où 1 seul numéro est publié). Chacun des numéros est édité à 6 200 exemplaires

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Durée en mois : 12 mois Date de début prévue : 1 avril 2026 Date de fin prévue : 31 mars 2027 La durée d'exécution du marché commence à courir à partir de la date ci-dessus ou à compter de la date de notification si cette dernière est postérieure. Le présent marché comprend deux reconductions tacites. La durée de chaque reconduction est identique à celle du marché initial

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026187

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK24 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Procédure recours : Référé précontractuel art L551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché et art R421-1 et 3 du CJA à compter de la décision de rejet

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026